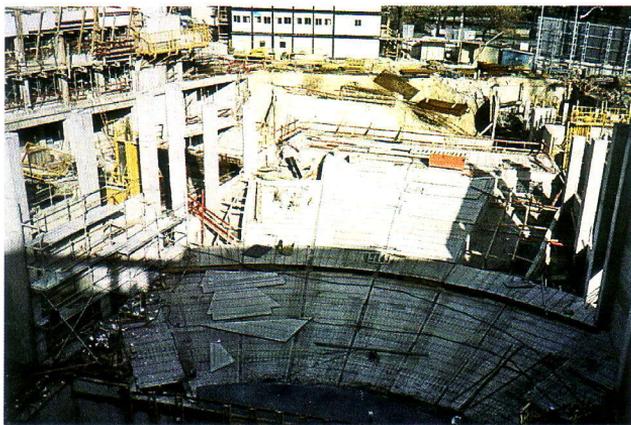


# Grand Écran

**L**A LONGUE VACUITÉ DE CETTE SALLE PRIVE LE CENTRE COMMERCIAL ET LA PLACE D'ITALIE D'UN ATOUT

majeur. Quand nous demandons au maire de Paris ou au maire du treizième ce qu'ils pensent faire pour Grand Écran, ils nous répondent que la Ville n'a pas à mettre l'argent du contribuable dans une salle du privé et qu'il ne lui revient pas de la relancer. Ils ajoutent parfois que le treizième aura bientôt un nouveau conservatoire avec un auditorium, qu'il y a des cinémas avenue des Gobelins et au MK2 BNF. Autrement dit, si Paris devait faire un effort exceptionnel pour une salle de spectacle, ce ne serait pas dans le treizième qu'il s'imposerait.

On comprend que leurs priorités soient ailleurs, mais il ne faut pas oublier que cette superbe salle représente l'un des équipements culturels que les pouvoirs publics avaient promis à la population qui venait vivre dans le quartier en cours de reconfiguration dans les années 1970. Grand Écran n'est pas simplement un cinéma, c'est une salle polyvalente (théâtre, musique, événements, réunions...) dont la jauge est exceptionnelle et dont la vaste scène, le hall, l'insonorisation et l'acoustique représentent des réussites. Peut-on laisser anéantir cet équipement remarquablement situé dans l'arrondissement et dans Paris ?



Crédit photo : Alain Cmaz

Grand Écran en construction.

Si cette superbe salle, qui n'a jamais été exploitée conformément à sa conception initiale et qui est fermée depuis 2006, rouvrirait demain avec des programmes dignes d'intérêt, si on lui donnait enfin la polyvalence qui a présidé à sa conception, elle procurerait un nouvel élan au centre commercial et à la place d'Italie. Son renouveau revitaliserait cette partie du treizième qui, face à Paris-Rive gauche, prend aujourd'hui un coup de vieux.

Pour un repreneur, le premier handicap, ce serait les charges locatives (près de 1 500 euros par jour) à verser au gestionnaire du centre qui s'ajouteraient à la charge foncière, aux impôts, aux frais de personnel et à ceux de la programmation artistique. Afin de réduire ces charges et de donner à cette salle un nouveau départ, après l'erreur d'en avoir fait, faute de mieux, un grand cinéma populaire à l'ère des multiplex, on pourrait imaginer que les autres commerces, en particulier les grandes enseignes, qui bénéficieraient d'une renaissance du centre, acceptent une mutualisation des charges qui permettrait d'allier le spectacle vivant à la distribution de biens marchands. Ces enseignes et le gestionnaire du centre n'ont-ils pas intérêt à faire disparaître cette dent creuse sur la façade du centre, n'aimeraient-ils pas mieux voir un public nombreux converger à nouveau sur cette place à l'heure du spectacle ? Excellente pour une salle de spectacle, la localisation souterraine avec accès direct place d'Italie n'est pas attractive pour des commerces. Ceux qui s'y risqueraient, alors que les frais d'aménagement seraient plus conséquents que pour réaménager la salle et que les hauteurs de plafond sont inférieures aux standards des commerces, pourraient bien être déçus.

Depuis plus de cinq ans, le gâchis est énorme. Il serait temps d'y mettre un terme par un accord innovant et raisonnable, que faciliterait l'extension du centre sur l'avenue d'Italie.

■ Jacques Goulet ■